L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 10 nov
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 17 novembre
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 24 novem

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$80 et $100
Deuxième classe........$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—1re classe, $86.00, $106.00, $126.00. 2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais a Boulogne et Douvre—1re classe, $141.00, $121.00, $101.00. 2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 novembre, à 8 A. M. Cette ligne se compose des steamers suivants KNICKERBOCKER. HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. Halsey, ... de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine........$40
Entrepont........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
...—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:

Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDIS à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau partira de OLD LANDING
Les LUNDIS........5 A. M
MERCREDIS........7 A. M
VENDREDIS........7 A. M

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS. (Avis en sera dument donné.)

Prix, aller ou retour........$1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE.
6 mai— No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée	Départ
No 1 Fast mail 9.00 A.M	No 2 Fast mail 5.00 P.M
No 3 Express 6.25 P.M	No 4 Express 8.00 A.M
No 5 Baton Rouge accomdation 10.00 A.M	No 6 Baton Rouge accomdation 3.45 P.M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pulman entre la Nlle Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez N. J. et C. et Cooper's Well, à Vicksburg avec le V. S. & P. et V et M. R.R.; à Memphis avec le G of Route pour Kansas City et le Western N. M & M V. RR pour Est, ainsi qu'avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs

JOHN BRAINLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express daily 7 15 am	Atlantic Express, daily 8 10 pm
San Antonio Express, daily 7 20 pm	New Orleans Express daily 7 05 am

Connection faite entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman ... entre la Nlle Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du ... Billets à vendre et places dans les chars ... à retenir tous les jours au bureau ... Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, avec mécanique perfectionnée à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité
90 mars—

Nouveau Stock.

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

TAPIS,

Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Plys et Ingrain

CENTRES ORIENTAL

De toutes les grandeurs

RIDEAUX,

Madras, Crête Fabricot, Coton et Nottingham.

PERSIENNE

D'un genre tout à fait nouveau

Etoffes pour Meubles,

Brocatelle, Animal Raw Silk etc

CORTICINE,

Toile Cirée, Linoleum.

FRANGES

De tous genres.

Le tout à grandes réductions.

24 oct—1an

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$268,519 46	
Sur risques de rivières	5,999 19	
Sur risques maritimes	6,910 06	—$281,428 73
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20
Déductions et dépenses:		
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92
Primes remboursées et cancellations		58,465 58
Réassurances		15,053 25
Courtage et commissions		3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$123,074 22	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63	
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32	
Compte des salaires du bureau local	10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887	$40,363 78	
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83	
Total des dépenses et déductions		380,269 38
Balance nette		$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92	
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22
Total sur les profits de 1887		45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crescent de la Nlle Orléans. ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA, GEO. McCLOSKEY, RICHARD HERRICK, THOS. McDERMOTT, JOHN T. GIBBONS, WM HART, JOHN McGINTY, SAMUEL R. CAREY, THOS SMITH, JOHN HENDERSON Jr., AMEDEE COUTURIE, EDW. IRWIN, EMILE GAUCHE.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice président, M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

19 jan—1m J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54	
Sur les risques de rivière	7,534 82	
Sur les risques de mer	7,718 19	
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter Intérêt et profits et perte		$30,850 74
Revenu total		$474,243 29
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171,590 02	
Primes remboursées, cancellations et commissions	91,665 28	
Réassurances	50,215 50	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS Notaire. 138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.

SCOTT McGEHEE. Secrétaire

Nlle Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 83 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$87,714 05	
" " risques de rivières	728 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 83	
Primes remboursées	6,449 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées		$3,781 81
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887		7,347 07
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14,703 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887		20,468 44
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèques	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriété foncière	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 52
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT.
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST,	CHAS. HEMARD.
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS.
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD.
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou. 16nov—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,060 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 59	
		$302,079 5
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$78,737 07	
Primes remboursées	20,336 25	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 06	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,067 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 66	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,890 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,065 63
Propriétés foncières	41,884 51
Primes en voie de collection	32,279 26
	$623,060 52

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,060 52

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.

ROB'T. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Eimer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vigues,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel I. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans dans l'Etat de la Louisiane

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,283,903 30
Surtirages		1,232 60
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriété foncière, meubles, etc		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,139 34
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42	
Echange pour le Clearing House	273,916 29	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 82	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237,299 00	
Legal tender tones	252,000 00	—829,042 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,688,858 83

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,320,679 42	
Certificats de dépôt sur demande	23,382 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15,012 75	
Dépôts des Etats Unis	182,844 06	
Dû à d'autres banques nationales	229,930 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	—2,837,339 00
Total		$3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T MOORE, Jr. Directeurs.
7août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,548 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,068 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter—		
Intérêt, loyers et sauvetage		90,112 52
Revenu net		$334,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu		$312,002 69
Pertes maritimes		9,297 63
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$328,246 13
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,306 30
Donations charitables		846 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		979 23
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		6,714 54
Profits et pertes		884 81
		$397,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$63,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,443 73	
Pertes non ajustées	13,066 00	
		$59,509 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$614,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	96,200 00
Argent dans les banques	16,306 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,985 25
Primes en voie de collection	41,539 96
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	3,517 66
	$845,735 97

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73	
		$62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de polices		$783,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBET,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 30	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivières	4,703 65	
Total des primes	$197,156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3,078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13—	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0,0 dividende payé..$45,000		
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		$4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Actifs de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait et signé pardevant moi ce 13me jour de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
	Alden McLellan

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.

11nov

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VICHY

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BAULATOUR, MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif au

THAPSIA

à la Marque de Hippocrate et Galien

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des

Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de E. S. Williams, pour $50,806 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la Cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation, Comptroller of the Currency.

M. Arenstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Alciatier,
Joseph Bell,	Joseph Bruges,
A. Baehr & Co.,	Dr. J. Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell adm. sist'r,
B. Benjamin & Co,	A. Bodault & Co.,
Louis Balleo,	P. Belden,
L. Bebelet,	F. Breen,
J. Branden,	Louis Bauer,
J. F. Bartholomy,	R. Beltran,
Bernie & Bro.,	R. B. Barinds,
C. Borbe,	W. Alexandre Bosse,
J. A. Blaffer & Co,	J. A. Berduzat,
Jean Ballencie,	Comegerie & Lambert,
Samuel Bandera,	P. Callaway, agent,
James D. Coleman,	P. Caro,
Amadie Couturie,	François Carrere,
Lucy Curtis,	Cassidy & Miller,
Creole Fire Co. No. 9,	P. Casso,
P. Casso agent,	H. Connell,
Eugene Coulon,	L. Charcot,
J. Cassard,	Herman Curtius,
J. R. Chipot,	John Crickard,
Louis Chaplain,	Dubois & Lesaniece,
Etienne Dubois,	P. Duchenne,
Mme Louis De Gelle,	A. Detamette,
T. B. Dunbar,	J. C. Denis,
P. Dejan,	De Seiser Hart & Co.,
Arthur Denis,	George Degan,
Dominique Doux,	G. M. Doll,
O. Drouet,	M. T. Ducros,
A. Dumestre,	A. De Sainte Gême,
Duvallier & Co.,	Manuel Eliet,
S. Escoffier,	Florian Flauge,
Percival Fergey,	Foley, Congler & Co.,
F. B. Fistos,	A. Fusich,
J. A. Fernandez,	Charles Fils,
Fritz & Brandes,	M. Faller,
J. B. Frank,	R. C. Feinour,
Gustave Ferate,	G. R. Finalay,
Felber & Gensenhein,	Joseph Gruenheimer,
Mme Gust. Fourcade,	Generelly & Allez,
Joseph Gatzinger,	A. Grouchy,
T. Generelly,	Fred Good,
Isadore Gerard,	Mme Arecie Guivand,
Goldenbow & Kelly,	Howard German,
G. H. Gardner & Co.,	J. Gardel,
S. Guinault,	Herman & Vignes,
E. J. Hamilton,	George Huw, M. D.,
J. M. Homans & Co.,	R. Herren,
Mme Anna Hill,	Mme Henry Hebert,
C. C. Holts,	Imcan Aycock & Co,
Marx Israel,	O. B. Johnson,
Johnson & Mandon,	J. M. Justiniani,
Jeannenaud & Co,	F. Jaufroid,
S. Jahrens,	Emile Kern,
Harriet Johnson,	Kendig & Co.,
C. W. Kullender,	Antoine Lemmond,
Dr R. Kunnemann,	R. Laplace,
Joseph Larrieu,	K. Lavniness,
J. M. Lomnes,	La. Equit. Life Ins. Co.,
C. L'Hote & Co,	Lang & Bergheimer,
Edward Liechy,	Mme J. R. Laprete, suc,
Laboulisse & Doble,	La. Ice Manufact. Co,
T. Lafea,	Peter Lamia,
G. A. Lanaux,	Charles Mancon,
B. Montouse & Co,	J. Mandin,
A. J. Montels,	R. Musgrove, agent,
M. Mann,	C. M. Mangin,
P. Macon,	Maignan & Laborde,
J. G. Menrose, curator,	J. Manaud,
Chas Massion, Succ. de	T. Merson,
Philip McCabe,	Orville Marigny,
Lucien Melle,	V. Maignan,
A. May,	R. Marks,
Dr A. Mercier,	Bordlie Nivelle,
Michael Meffleen,	Frank Oberhauser,
Norton & Bell,	H. D. Ogden exécuteur
A. Olivier & Co,	S. P. Parmly agent,
S. Pablo,	Pritchard & Beckham,
Mme Anna Perigne,	Perkins, Swenson & Co,
A. Petit,	S. B. Packard,
H. Pederre,	R. Piffet,
A. Pallacio,	Planters Cotton Press
P. Pons,	R. Rabasse,
A. Quimfe Fils,	J. Reviere,
R. Roger & Co,	Mme Anna Sarea,
J. Simms,	William Swenson,
J. R. Serrasin,	Southern Bank Culture Assn.,
G. Schmidt,	Swarbacker & Dryer,
Sensens,	H. F. Sauerkon,
B. Smith,	Schneider & Zuberbier,
M. Soot,	J. Slagfried & Co,
Smith & Co,	S. Seabery,
F. Sancho,	J. J. Stewart, trésorier
D. H. Symart,	F. Seublet,
J. B. Saelari Schuller,	C. B. Singleton,
David Stewdt,	Alfred Shaw,
Mme M. R.,	P. Somendeth fils,
R. F. Schmiedeke,	B. A. Terrebonne,
H. M. Seris,	R. M. Todd & Co,
Nicholas Th,	E. A. Tyler,
A. Tescou,	M. A. Vogel,
Samuel M. Todd,	Jos A. Vigand,
W. Van Benthuysen,	François Verin,
R. Verster,	Adolp Weis,
Philip Vellerie,	L. A. Wiltz,
Phine Wagner,	James Wilson,
Wm. Whan, Suc. de	E. R. White,
Wilkerson & Mealy,	M. A. Sounts &
R. Wagener,	
R. L. Zell & Co,	

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$180,969 74	
Sur risques maritimes	4,661 87	
Sur risques de rivières	5,665 35	
Total des primes	$190,296 96	
Moins—Primes non acquises	53,446	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$136,850 96
Pertes payées:		
Sur risques de feu	35,271 48	
Sur risques maritimes	1,966 28	
Sur risques de rivières	2,731 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,719 56	
Réassurances et primes rendues	16,321 1	
		73,010 4
Profits		$63,820 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45,000 00
Surplus		$8,826 54
La Compagnie possède de l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$275,482 28	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	82,768 11	
Billets recevables	49,799 09	
Primes en cours de collection	23,236 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires en par jugement	4,335 00	
Argent comptant	22,539 32	
		$500,680 46

L'exposé ci dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakespeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti,	

1 juillet—1m

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat le même jour quatre cent soixante-huit mille six cent vingt neuf piastres 75 cents.	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes public, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars 87 cents	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887 cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant judiciaire des timbres vendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt huit mille cinq cent soixante-onze dollars et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:	
Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit, en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

{L S}

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 oct—

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex..7:55 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast.....9:05 am	No 6 Coast.......2:40 pm
No 1 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex..3:30 pm
No 7 Sund. Exc.9:25 pm	No 8 Sund. Exc 7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7 30 am	No 4 St. Louis and Chic. Ex...5 30 pm
Sunday Ex.....8:45 pm	Sunday Ex......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:35 am
No 54 B. R. Local......10.00 am	No 53 B. R. Local.......3.50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.......9:00 am	No. 2.......5:00 pm
No. 3.......6:25 pm	No. 4.......8:00 am
No. 5.......10:00 am	No. 6.......3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..9:35 pm	No 20 Califor..11:00 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local.....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m., 4.50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach.....9:30 am Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée......7:00 pm | Départ.......7:30 am
Le mercredi.
Arrivée......7:40 pm | Départ......7:50 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......5.30 am | Départ......4.00 pm

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1888

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (esp) Murciano, Luzarraga, Liverpool
Steamship New Orleans, Halsey, New York
Steamship (ang) Author, Everett, Liverpool.
Steamship (ang) Utopia, Morrison, Gênes.
Steamship Harlan, Brown, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Lucerne, Nunan, Montevideo, sur lest.
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanchon, Voorhies, Pointe Houmas.
Maud M. Fish, Canton, Bas du Fleuve.
Alvin, Kouns, Bas du fleuve.
Alice LeBlanc, LeBlanc, Donaldsonville.
Hornet, Creath, West Melville.
Lafourche, Charlet, Donaldsonville.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
New Mary Houston, Kates, Cincinnati.
City of Baton Rouge, Bixby, St-Louis.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Murciano—3529 balles coton 630 sacs tourteaux 1200 douves.

LIVERPOOL—par steamship Author—2545 balles coton 4350 sacs tourteaux 2400 douves.

GENES—par steamship Utopia—5735 balles coton 10 550 douves.

BLUEFIELDS—par steamship Harlan—636 colis divers.

IMPORTATIONS.

CARTHAGENES—par steamship Venezuelan—181 sacs cocos.

Arrivages de produits.

POINTE HOUMAS—par steamer Fanchon—32 boucauts sucre 361 barils sucre 434 barils mélasse 25 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—30 barils sirop 612 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—350 barils sucre 322 sacs riz brut et fret assorti

DONALDSONVILLE—par steamer Alice LeBlanc—20 boucauts sucre 232 barils sucre 23 barils mélasse et fret assorti.

WEST MELVILLE—par steamer Hornet—210 balles coton 1135 sacs graine coton et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—75 boucauts sucre 249 barils sucre 255 barils mélasse 100 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—240 balles coton 1167 sacs graine coton 180 sacs riz brut 158 boucauts sucre 914 barils sucre 968 barils mélasse et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer New Mary Houston—775 balles coton 329 sacs graine coton et fret assorti.

ST LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—179 balles coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—1172 balles coton 2 sacs coton en graine 3 wagons graine coton 1337 sacs riz brut 265 boucauts sucre 2342 barils sucre 1087 barils mélasse 1 demi baril mélasse et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1853 balles coton 762 sacs graine coton 400 sacs farine graine coton 99 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1355 balles coton 268 sacs riz brut 349 barils sucre 72 barils mélasse 2210 sacs farine graine coton 12 sacs tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—870 balles coton 1 wagon boucauts tabac et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1492 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Position
Australian	Liverpool	1er dist. 37
Alicia	Liverpool	3e dist. 25
Atlas	Liverpool	rue 3e
Bellena	Anvers	4e dist. 44
Borussia	Hambourg	4e dist. 43
Camellia	Brême	rue 5e
Canton	Brême	4e dist. 43
Californian	Liverpool	1er dist. 20
Capulet	Anvers	rue 5e
Cristobal Colon	Barcelone	1er dist. 35
Danish Prince	Revel	1er dist. 36
Dryden	Brême	3e dist. 26
Elsie	Gênes	rue 5e
Editor	Liverpool	Pic Tier
Escalona	Brême	rue 5e
Explorer	Liverpool	Gretna
Engineer	Liverpool	2e dist. 10
Fort William	Havre	4e dist. 43
Federation	Brême et Londres	rue 2e
Floridian	Liverpool	1er dist. 20
Havre	Havre	4e dist. 40
Hugo	Liverpool	4e dist. 43
Inventor	Liverpool	Pic Tier
Irthington	Havre	rue 5e
Kepler	Copenhague	Gretna
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Kerwder	Havre et Hambourg	1er dist. 35
Lucerne	Havre	rue 3e
Monte Videan	Havre	rue 5e
Morgan	Laid up	Alger
Madrid	Laid up	Gretna
Northern	Liverpool	4e dist. 45
Professor Morse	Puerto Cortes	Alger
Rochdale	Brême	4e dist. 47
Sicily	Liverpool	4e dist. 44
S[illegible]	Truxillo	1er dist. 15
Viola	Revel	Elevator
Vulcan	Revel	1er dist. 3?
Whitney	Vera Cruz	Alger
Westbourne	Hambourg	Southport
Wydale	Continent	Elevator
NAVIRES.		
Lydia Skolfield	Havre	1er dist. 32
Prince Henry	Havre	1er dist. 30
BARQUES.		
Chiara Pesco	....	2e dist. 16
Encarnacion	Espagne	1er dist. 33
Josefina	Barcelone	rue 5e
Marie Louise	....	4e dist. 40
Mary C Hale	....	Alger
San Michele	....	1er dist. 33
GOELETTES.		
Cefalu	Ruatan	1er dist. 15
F I. Mulford	....	1er dist. 27
Henry Souther	....	1er dist. 31
R B Locke	....	2e dist. 17
Wm J Lermond	Providence R I	1er dist. 20

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble....parti 3 nov
Goélette San Domingo, Bennett....en char. 1 nov
Steamship Chalmette, Adams......parti 7 nov
Steamship Louisiana, Gager.......parti 10 nov
Steamship El Paso, Quick.........parti 10 nov
Steamship California, Winkler.....expédié 5 nov

BANGOR ME.

Goélette Anna E Kranz, Anderson...exp. 23 oct

PHILADELPHIE.

Goélette T W Dunn, Gilchrist...expédiée 27 oct
Goélette O'Neil, Creighton......expédiée 27 oct

LIVERPOOL.

Steamship Wm Cliff, Winder......parti 27 sept
Steamship American, Wrane......parti 27 sept
Steamship Andean, Highton......parti 5 oct
Steamship Actor, James.........parti 6 oct
Steamship Cassius, Rex.........parti 24 oct
Steamship Monarch, ——..........parti 30 oct
Steamship Yucatan, Sandry......parti 4 nov
Steamship Sumatra, ——..........parti 3 nov

GLASGOW.

Steamship Olympus, ——.........parti 3 nov

SWANSEA

Steamship Crane, ——...........parti 1er nov
Steamship Erl King, Priske......parti 31 oct
Steamship Elginshire, ——.......parti 30 oct

LONDRES.

Steamship River Platte, ——......parti 9 oct
Steamship Scotland, Conkery.....parti 20 oct
Steamship Erl King, Priske.......parti 27 oct
Steamship Professor, Keller......parti 24 oct

ST JOHN, N B.

Steamship Elginshire, ——.......parti 20 oct

HAVRE

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.parti 26 oct

CARDIFF.

Steamship Suez, ——..........parti 20 oct

BREME.

Steamship Erl King, Priske.........parti 20 oct

CASTELLAMARE

Barque Peppina Mignano, DiMartini.....partie 27 août

PALERME

Steamship Plato, Carine.........parti 21 oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Caxton, ——.........en charg. 5 oct
Steamship Robilant, Felego.........parti 9 oct
Steamship Vandyck, Fisher.........parti 20 oct
Navire Cora, Ray.................parti 7 oct
Brick Marietta, Esposito.......en charge. 10 oct

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Simône et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
68 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1888.

Aux actionnaires de la Compagnie Internationale mexicaine d'améliorations:

Vous êtes prévenus qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie sera tenue, à Grunewald Hall, Nos 18 à 22 rue Baronne, dans la ville de la Nlle-Orléans, Louisiane, jeudi, 13 décembre 1888, à dix heures du matin, pour voter sur la proposition faite de porter le capital de la dite Compagnie de un million de dollars à deux millions de dollars, et pour d'autres fins.

A propos de ce qui précède votre attention est appelée sur la résolution suivante adoptée aujourd'hui par le Conseil de Direction de la Compagnie:

"Résolu par le Conseil de Direction de la Compagnie internationale mexicaine d'améliorations, par suite de l'adoption de la résolution convoquant une assemblée générale des actionnaires de la Corporation, et attendu que la loi exige que chaque actionnaire en soit notifié quarante jours avant la date de la réunion, que le livre des transferts de la Corporation sera fermé pour une période de dix jours à partir de lundi, 29 octobre 1888, à 4 heures de l'après-midi.

C. J. MEYER, Vice Prés.
L. A. ADAM, Sec.
28 oct—1 dim au 13 déc

NOUVELLE ADRESSE.

M. Charles Testut dont l'Abeille a annoncé le désastre par l'incendie du 21, demeure actuellement rue Bourbon, 757, près Conti, au premier étage.

—Voir le journal de samedi dernier, 22 du courant. 25 sept—

FEUILLETON.

No 25. Commencé le 13 octobre.

LES DRAMES DE LA VIE.

LA COMTESSE PAULE.

PAR EMILE RICHEBOURG.

DEUXIÈME PARTIE.

LA COURONNE D'ÉPINES.

VII

LA COUPE AMÈRE

—Suite—

—Non, non, non! Quel est donc l'homme qui vous eût connue alors et qui n'aurait pas fait comme le comte? Vous n'étiez qu'une simple paysanne, soit; mais vous étiez jeune, belle et chaste, et votre famille est honorable. Est-ce que la fille d'un paysan n'est pas une femme comme la fille d'un négociant, la fille d'un financier, la fille d'un bourgeois, la fille d'un gentilhomme?

Vous êtes née dans un village et vous étiez une paysanne, eh bien, après? Est-ce que celle-ci, qui est née sous le chaume, ne vaut pas autant et quelquefois plus que telle autre qui est née dans un palais? La supériorité de la femme ne consiste pas dans l'argent ou dans un titre, mais seulement dans les qualités qui émanent du cœur.

Voyez-vous, Dieu, créateur de toutes choses, ayant établi une distinction, des catégories, si vous voulez, entre les créatures humaines qu'il a également faites à son image!

C'est dans leur misérable orgueil que certains hommes s'imaginent qu'ils sont au dessus de la masse des autres et d'une essence particulière, et il faut que la mort leur dise, à ceux-là, voilà le véritable niveau.

Du reste, il est bien loin, ce temps où l'orgueilleuse noblesse, avec ses ridicules préjugés, englobait dans un suprême mépris tous ceux qui n'étaient pas de race.

Pour l'homme, madame, la femme la plus parfaite, la femme qu'il place au-dessus de toutes les autres, est celle qu'il aime. L'amour rapproche toutes les distances, et celui-ci ou celle-ci, qui est en haut, élève celle-là ou celui-là qui est en bas.

Je vous le dis, chère comtesse, Maxime a beau être mon ami, mon meilleur ami, je m'indigne quand je l'entends exprimer le regret de s'être marié et parler de mésalliance.

—Ainsi, monsieur de Miray, le comte de Verdraine en est là aujourd'hui; il a des regrets!...

—Oui, et cela je ne peux pas le lui pardonner.... Il a l'incomparable bonheur de vous voir, de vous posséder tout entière, et ce bonheur, il le brise... Vous si jeune, si belle, si pleine de charmes, si dévouée à vos enfants; vous qui devez être aimée, adorée comme une divinité, votre époux vous délaisse! Oh! le fou, le fou!

Paule soupira et essuya furtivement deux grosses larmes suspendues au bord de ses paupières.

—Comtesse, poursuivit le séducteur, avec un accent où le feu du désir perçait sous une compassion simulée, vous cesserez d'aimer Maxime, car il est des outrages qu'une femme ne pardonne pas et dont elle se venge, vous cesserez de l'aimer et, par sa faute, l'insensé aura irrémédiablement perdu son bonheur. Eh bien, je ne le plaindrai pas, il aura mérité son sort!

Oui, encore une fois, il est fou! Il aura une maîtresse....

—Une maîtresse, dites-vous, monsieur?

—Oui, il aura une maîtresse, s'il ne l'a pas déjà.

—Oh!

—Et il se trompe étrangement s'il espère trouver auprès d'une autre, si belle et si attrayante qu'elle soit, le bonheur pur, sans mélange d'amertume qu'il avait à son foyer.

—Une maîtresse, une maîtresse! murmura la jeune femme.

—Hélas! oui, madame la comtesse: alors sa conduite sera tout à fait scandaleuse et l'on vous plaindra.

—Ah! on me plaindra?

—Mais on vous plaint déjà, chère comtesse, et l'on a raison; on vous plaint et l'on vous admire, car bien d'autres femmes se fussent déjà vengées d'un abandon outrageant.

—Vengée! Comment?

—Comment? Mais comme se vengent toutes les femmes.

—Oh! monsieur! fit Paule en rougissant.

—Je vous parle avec franchise, madame; moi, en matière de fidélité conjugale, je suis partisan de la loi du talion. Après tout, la femme est née pour aimer et être aimée; c'est un besoin de sa nature, de son âme. Si, mariée, son époux cesse de l'aimer et l'abandonne, elle a parfaitement le droit, à son tour de cesser d'aimer l'infidèle et d'aimer ailleurs dès qu'elle trouvera un homme dévoué, dont elle sera ardemment aimée et en qui elle pourra avoir toute confiance. Oh! je ne veux pas dire que la femme dont je parle doive s'afficher, se compromettre, perdre sa réputation et ajouter un autre scandale à celui causé par son mari; non, non. Mais que de félicités existent pour deux cœurs unis par un amour réciproque et qui est ignoré de tout le monde!

Paule regarda fixement M. de Miray et ne parut pas avoir compris l'intention des paroles étranges qu'il venait de prononcer.

—Si mon mari ne revient pas à moi, comme je l'espère encore, répondit-elle, je ne sais pas si je cesserai de l'aimer; dans tous les cas, je reporterai toute mon affection, toute ma tendresse sur mes enfants et ils me tiendront lieu de tout.

M. de Miray pinça ses lèvres, ébaucha un sourire, mais sentit qu'il ne devait pas aller plus loin pour l'instant.

Ces insinuations, qui n'étaient pas les premières, ces blessures faites au cœur de l'épouse et à l'amour-propre de la femme, faisaient énormément souffrir la comtesse, mais ne parvenaient point à ébranler sa vertu.

La jeune femme, cependant, qui avait trop d'honnêteté dans l'âme pour être méfiante, pour constamment soupçonner le mal, et était trop loyale pour croire facilement à la fausseté, à la duplicité des autres, s'était laissé prendre aux faux semblants d'amitié du soi-disant ami intime du comte de Verdraine, lequel était parvenu, comme nous venons de le voir, à lui inspirer une confiance amicale.

M. de Miray, très infatué de sa personne, se trompant sur cette confiance et cette amitié que lui témoignait la comtesse, crut enfin qu'il avait le droit de tout oser.

Il attendit quelques jours, et avec cette audace de l'homme qui est certain de son triomphe, il revint.

Comme toujours, il commença à plaindre la jeune femme, si indignement délaissée et méprisée par son mari, à se répandre en récriminations contre le comte, dont la conduite, disait-il, répugnait à tous les cœurs honnêtes. Puis, subitement, changeant de ton et prenant une figure de circonstance:

—Ah! s'écria-t-il, si j'avais été assez heureux pour rencontrer une femme comme vous, mais tous les instants de ma vie eussent été consacrés à la rendre la plus heureuse des femmes, à lui prouver mon amour, et elle eût été l'objet de mon éternelle adoration!

Paule, cette fois, s'étonna du langage de M. de Miray, de l'expression de son regard et de l'accent passionné de sa voix; mais ne pouvant croire encore que cet homme, ami de son mari, eût joué près d'elle un rôle odieux, elle attribua ses paroles à un excès d'amitié.

—Je vous remercie, monsieur, répondit-elle; mais M. de Verdraine m'a tenu les mêmes discours; je l'aimais de toute mon âme, j'ai été une épouse dévouée, jamais il n'a eu le droit de se plaindre de moi, je lui ai donné des enfants, et cependant je lui suis devenue indifférente. Il est donc probable que vous auriez fait comme mon mari, monsieur de Miray, puisque la constance des hommes n'existe pas.

—Madame, répliqua-t-il avec chaleur et les yeux brillants, mettez-moi à l'épreuve et vous verrez.

Il se rapprocha de Paule et voulut lui prendre la main.

Elle se recula brusquement, en le regardant avec effarement.

—Monsieur, balbutia-t-elle, vous vous oubliez.

—Non, non. Ecoutez-moi, chère comtesse, oh! oui, écoutez-moi: il faut que vous le sachiez enfin, je vous aime, je vous adore!

—Mais vous êtes fou, monsieur, vous êtes fou!.... Oh! oh! oh! Et moi qui vous croyais un honnête homme, moi qui croyais à votre amitié!

—Comtesse, chère comtesse, mon amitié pour vous était sincère, à toute épreuve; en vous voyant malheureuse, en vous voyant souffrir, un sentiment plus tendre s'est peu à peu emparé de mon cœur. Ah! ce n'est pas ma faute si mon amitié s'est ainsi transformée en un amour ardent, prêt à tous les dévouements, et ce n'est pas non plus votre faute si vous êtes la plus admirable des femmes, la plus digne d'être adorée!.... Paule, chère Paule, croyez toujours à mon amitié, mais croyez aussi à mon amour, qui est le plus grand qu'une femme ait jamais inspiré!

—Monsieur de Miray, dit la jeune femme, qui s'était dressée debout, frémissante d'indignation, vos paroles, adressées à la comtesse de Verdraine, à une mère, sont une insulte!

—De grâce, calmez-vous. Pourquoi cette colère? Vous ne m'avez donc pas compris?.... Vous êtes belle, adorable, et vous êtes lâchement abandonnée; je vous aime, je vous adore et je vous le dis, n'est-ce pas très naturel?

—Mon Dieu, mon Dieu! gémit la comtesse, mais tous les hommes sont donc des misérables!

—Si c'est un crime de vous aimer, répliqua de Miray sans se déconcerter, je suis, en effet, un grand coupable; mais le plus criminel, le plus coupable, c'est le comte de Verdraine; s'il ne vous avait pas abandonnée, s'il ne vous rendait pas malheureuse, pauvre victime d'un homme sans cœur et sans foi, je serais resté son ami et le vôtre, et l'amitié m'aurait préservé de l'amour. Si je n'ai pas su résister aux charmes qui m'attirait vers vous, c'est que ce charme était irrésistible.... Et vous m'en faites un crime! Oh! comtesse, comtesse!

Hélas! c'est vous, c'est votre avenir et celui de vos enfants que je voudrais défendre contre les malheurs qui vous menacent, car vous êtes dans une situation plus cruelle encore que vous ne le pensez. M. de Verdraine est riche, sans doute, mais vous savez à quelles dépenses exagérées il se livre; le malheureux, l'insensé court à sa ruine.

Et puis, ce que je n'ai pas voulu vous dire l'autre jour, je dois vous l'apprendre aujourd'hui: votre mari a une maîtresse.

La comtesse sursauta et le rouge envahit son visage.

—C'est faux! s'écria-t-elle, c'est impossible!

—Je le voudrais; mais malheureusement la chose n'est que trop vraie!

—Et vous connaissez la femme qui est la maîtresse de mon mari?

—Oui.

—Son nom?

—Elle a été votre meilleure amie, c'est Mme de Brogniès.

Paule laissa échapper un cri rauque.

Puis redevenant très pâle et ayant une flamme dans le regard:

—Je ne vous crois pas, dit-elle, vous mentez!

—Et pourquoi mentirais-je? fit il en haussant légèrement les épaules.

—Est-ce que je sais, moi?

—Ainsi vous ne me croyez pas?

—Non, je ne vous crois pas!

—Et si je vous donnais la preuve que je dis la vérité?

—Prouvez, prouvez donc!

—Cela ne sera pas bien difficile.

—La preuve, monsieur, la preuve!

—Ecoutez: les amours du comte et de la belle Léona de Brogniès sont encore à peu près ignorées, car ils prennent d'assez grandes précautions pour se voir, et c'est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, qu'ils se donnent rendez-vous.

—Vous connaissez la petite propriété de Mme de Brogniès, à six kilomètres de la ville et qu'on appelle le Louvet?

—Oui.

—Eh bien, souvent, Maxime et sa maîtresse se rendent au Louvet, séparément et secrètement, et y passent vingt-quatre heures.

—Oh!

—Ce soir même, madame, le comte se rendra au Louvet où Mme de Brogniès doit l'attendre.

—Vous êtes sûr?

—Parfaitement sûr!

—Etes-vous donc le confident de M. de Verdraine?

—Non, certes.

—Mais comment savez-vous?....

—Ceci est mon secret. Je sais et je vous offre le moyen de surprendre les deux amants.

—C'est bien, monsieur, dit Paule froidement et d'une voix oppressée, j'irai ce soir au Louvet.

—Vous me permettrez de vous y conduire, car, voyez, il fait un temps affreux.

—Non, j'irai seule.

—Par ce vent et cette neige?

—Qu'importe!

—Madame, prenez garde!

—A quoi?

—A tous les dangers que vous pouvez courir. Laissez-moi vous accompagner.

—Encore une fois non. Je devine certaines de vos craintes; mais rassurez-vous, je ne ferai pas de scandale; je veux être sûre, voir de mes yeux, voilà tout. Il est quatre heures...... Dans une heure, la nuit sera complète.... A quelle heure pensez-vous que le comte se rendra au Louvet?

—Mais probablement comme toujours, vers sept heures.

—J'y serai avant lui et avant elle.

—Avant lui, peut-être, mais pas avant elle, car elle doit être là depuis ce matin. Comtesse, permettez-moi d'insister; en vérité, vous ne pouvez pas vous risquer seule ainsi, la nuit, sur la grande route.

—Je prendrai une voiture.

—Sans doute; mais....

—Vous savez qu'à Verdraine je me suis exercée au tir, j'aurai mon revolver.

—Vous irez armée au Louvet?.... Mais quelles sont donc vos intentions? Décidément, comtesse, j'ai eu tort de tout vous dire.

—Peut-être, mais le mal est fait.

—Votre calme et la résolution que je lis dans vos yeux me font trembler.

—Ah! ah! je suis calme, et pourquoi ne le serais-je pas, dites M. de Miray? De quoi s'agit-il, après tout? de constater la trahison d'un mari, voilà bien un fait nouveau!.... Il est vrai que la femme légitime n'a rien à se reprocher et que l'autre femme, la maîtresse, il n'y a pas longtemps encore, accablait de démonstrations d'amitié et de dévouement l'épouse trahie.... Eh bien quoi? à quoi donc servirait l'amitié, sinon à masquer ses infamies?

Et puis, enfin, de quoi ai-je à me plaindre? Qu'est-ce que j'étais? Une pauvre paysanne. Qu'est-ce que me doit M. le comte de Verdraine? Rien.

Tout en parlant ainsi, Paule s'exaltait, malgré les violents efforts qu'elle faisait pour se maîtriser; ses yeux lançaient des éclairs et sur ses lèvres crispées glissait un sourire sinistre.

M. de Miray était réellement effrayé.

—Madame la comtesse, dit-il, je ne vous laisserai pas aller au Louvet.

Paule marcha droit à lui.

—Vous ne me laisserez pas aller au Louvet! dit-elle en scandant les phrases d'une voix saccadée.

—Non, répondit-il résolument.

—Et de quel droit prétendez-vous m'en empêcher?

—Du droit qu'un cœur dévoué comme le mien a de s'opposer aux folies d'une femme aimée.

—Ah! c'est vrai, prononça-t-elle avec un accent singulier, j'oubliais que vous m'aimiez.

—Vous n'en doutez pas, au moins?

—Non, certes.... Mais quel moyen prendrez-vous pour vous opposer à ce que vous appelez ma folie?

—Je fais tout simplement appel à votre raison; écoutez les sifflements du vent, regardez la neige qui tombe.

La comtesse haussa les épaules.

—M. de Miray, répliqua-t-elle, voulez-vous que je vous dise? Eh bien, je reviens à croire que vous calomniez M. de Verdraine et Mme de Brogniès.

Et elle enveloppa le délateur d'un regard méprisant qui le fouetta comme un coup de cravache en plein visage.

—Vous êtes cruelle, madame, dit tristement de Miray, et vous avez tort de me croire capable de vous tromper. Je redoute, je l'avoue, un scandale inutile dont les suites ne pourraient que vous être funestes, et aussi d'autres dangers que vous pourriez courir. Mais sans qu'il soit nécessaire que vous alliez au Louvet, je puis vous prouver autrement que j'ai dit la vérité.

—Comment?

—Une lettre que j'ai trouvée....

—Une lettre du comte adressée à Mme de Brogniès?

—Non, mais une lettre d'elle à lui.

—Montrez moi cette lettre.

—Je ne l'ai pas sur moi.

—Eh bien! allez la chercher.

—J'y vais, madame.

—Je vous préviens que si vous n'êtes pas de retour ici dans vingt minutes, je partirai pour le Louvet à pied, à cheval ou en voiture.

—Je ne vous demande que le temps d'aller jusque chez moi et de revenir.

—C'est bien, j'attends.

M. de Miray sortit.

VIII

LA LETTRE.

En révélant à la comtesse le secret des relations intimes qui existaient entre le comte et Mme de Brogniès, M. de Miray avait cédé à l'entraînement de la passion et en même temps à un mouvement de colère, en se disant que c'était peut-être le meilleur moyen de triompher de la résistance de l'épouse vertueuse.

C'était une mauvaise action, une félonie; mais il y a des hommes peu scrupuleux et M. de Miray n'en était pas à sa première trahison.

En disant à Paule que les amours du comte et de la belle Piémontaise étaient encore ignorées, il ne l'avait pas trompée; il ne lui avait pas menti non plus en affirmant qu'il n'était pas, en cette circonstance, le confident de M. de Verdraine.

(A suivre.)